

## Réunion du bureau du CCP de l'ONUSIDA

DATE : Jeudi 20 mai 2021 et mercredi 2 juin 2021

HORAIRES : 9 h 30 - 11 h 30 (heure de Genève)

LIEU : Réunion des équipes (virtuelle)

### PARTICIPANTS

**Bureau du CCP** : Mme Xungileni Chitundu (Namibie : représentant le président) ; Dr Walaiporn Patcharanarumol et M. Natee Vichitsorasatra (Thaïlande : représentant le vice-président) ; Mme Julia Martin (États-Unis d'Amérique : représentant le rapporteur) ; M. Alexander Pastoors et Mme Jules Kim (représentant la délégation des ONG du CCP) ; et Mme Meg Doherty, M. Andy Seale et M. Hywel Jones (OMS : représentant les coparrainants de l'ONUSIDA).

**Secrétariat de l'ONUSIDA** : M. Morten Ussing, directeur du département Gouvernance et Affaires multilatérales et Mme Samia Lounnas, conseillère principale chargée de la gouvernance au Département Gouvernance et Affaires multilatérales et Mme Maggie Lemons, spécialiste de la gouvernance au Département Gouvernance et Affaires multilatérales

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION (jeudi 20 mai 2021)

#### 1. Mise à jour, Segment régulier lors de la 48e réunion du CCP (29 juin - 2 juillet)

*Le Bureau recevra de brèves mises à jour sur les points clés du segment régulier lors de la prochaine réunion du Conseil.*

#### 2. Mise à jour, Segment thématique lors de la 48e réunion du CCP : COVID-19 et HIV : pérenniser les acquis en matière de VIH et reconstruire des réponses au VIH meilleures et plus équitables.

*Le Bureau recevra une brève mise à jour sur l'ordre du jour et les préparatifs du segment thématique lors de la 48e réunion du CCP.*

#### 3. Autres sujets

---

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION (mercredi 2 juin 2021)

#### 1. Points de décision pour le suivi du segment thématique de la 47e réunion du CCP

*Le Bureau recevra de brèves mises à jour sur les points clés du segment régulier lors de la prochaine réunion du Conseil.*

## **2. Autres sujets**

---

### **Résumé – 20 mai 2021**

Le président du Bureau du CCP a souhaité la bienvenue aux membres participant à la réunion et a noté qu'il s'agirait probablement la dernière réunion du Bureau avant la 48<sup>e</sup> réunion du CCP. L'objectif de la réunion était de fournir aux membres du Bureau une mise à jour sur la préparation des points de l'ordre du jour de la 48<sup>e</sup> réunion du CCP fournis par le point focal du document pertinent.

#### **1. Mise à jour, Segment régulier lors de la 48<sup>e</sup> réunion du CCP (29 juin - 2 juillet)**

Le Secrétariat de l'ONUSIDA a fourni une mise à jour sur la préparation des points de l'ordre du jour de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP comme suit :

##### **1.2 Rapport de la session spéciale : Secrétariat de l'ONUSIDA**

- Le rapport de la session spéciale est un résumé des présentations et des discussions qui ont eu lieu en mars. Conformément à la pratique établie, il sera approuvé par le président du CCP avant d'être mis en ligne.
- Pour rappel, ce rapport comprend un résumé de toutes les interventions réalisées en plénière, ainsi que les déclarations écrites soumises par le biais de la plateforme sécurisée, comme convenu dans le document intersessionnel relatif aux modalités des réunions virtuelles du CCP en 2021.
- Le CCP est invité à prendre note du rapport.

[Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.](#)

##### **1.3 Rapport de la directrice exécutive :**

- Le rapport de la directrice exécutive devrait se concentrer sur les résultats de la réunion de haut niveau, incluant la déclaration politique, qui aura été adoptée à ce moment-là, ainsi que sur la mise en œuvre de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida.
- Conformément à la pratique établie, un résumé du rapport sera posté avant la réunion. Le rapport de la directrice exécutive sera posté dans son intégralité après avoir été remis lors de la 48<sup>e</sup> réunion..
- Le CCP est invité à prendre note du rapport de la directrice exécutive.

[Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.](#)

##### **1.4 Rapport du COC : Président du COC, OMS**

- Un résumé annoté du rapport sera posté avant la réunion. La déclaration au CCP s'appuiera sur ce résumé.
- Le rapport se concentrera sur les thèmes clés suivants :
  - o Partage des réflexions sur la déclaration politique ;
  - o Les 10 recommandations issues du rapport du SG ;
  - o Réflexion sur les 40 ans du VIH et les 25 ans du Programme commun ;
  - o Le nouvel UBRAF
  - o L'importance d'un Programme commun pour l'utilisation du prisme des inégalités afin de mener à bien la stratégie, en mettant l'accent sur les différents mandats des coparrainants individuels qui s'unissent pour apporter des contributions individuelles et collectives face au VIH ;
  - o Exemples de travaux des coparrainants en faveur des pays et des communautés ;
  - o Présentation d'arguments en faveur d'un investissement et d'un engagement continus dans les travaux du Programme commun ;
  - o Travaux des coparrainants en faveur des pays et des communautés.
- Le rapport du COC fera l'objet de la session de pré-réunion du mardi 22 juin 2021.
- Le CCP est invité à prendre note du rapport du président du COC.

[Le Bureau a remercié le COC pour cette mise à jour.](#)

## **2. Leadership dans la lutte contre le sida**

- La directrice exécutive partage l'avis du Bureau sur le fait que le point de l'ordre du jour consacré au leadership dans la lutte contre le sida sera une occasion importante de donner de l'espoir et de proposer une réflexion prospective pour redynamiser la lutte contre le sida.
- Le processus de sélection d'un intervenant par la directrice exécutive est en cours.

[Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.](#)

## **3. Rapports de surveillance organisationnelle :**

- Le point de l'ordre du jour consacré aux rapports de surveillance organisationnelle comprend trois rapports et une réponse de la direction du Secrétariat de l'ONUSIDA. Les trois rapports sont :
  - a. Rapport de l'auditeur interne
  - b. Rapport de l'auditeur externe
  - c. Rapport du Bureau de l'éthique indépendant
- Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'une session de pré-réunion le jeudi 17 juin 2021.
- **Rapport sur l'éthique :**
  - o Il s'agit de la première fois que le rapport indépendant sur l'éthique sera présenté au CCP suite à sa décision, lors de la 45<sup>e</sup> réunion, d'établir un point indépendant régulier relatif aux fonctions indépendantes appropriées, incluant l'éthique.
  - o Sur la base de la recommandation du Corps commun d'inspection (CCI) des Nations Unies, la directrice exécutive a demandé au Bureau de l'éthique de soumettre un rapport annuel. Ce rapport, soumis directement au CCP, n'est pas modifié par la directrice exécutive, mais sera accompagné de tout commentaire de sa part. Il s'agit du premier rapport annuel de ce type présenté au CCP.
  - o Un ONUSIDA éthique est un ONUSIDA efficace, les deux étant indissociables.
  - o L'ONUSIDA a bien progressé dans la mise en place d'un Bureau de l'éthique indépendant, basé sur les critères établis par le Corps commun d'inspection des Nations Unies.

- Le Bureau de l'éthique a beaucoup de travail : il fournit des services dans cinq secteurs d'activité (conseils et orientation, programme de déclaration d'intérêts, gestion de la politique de protection des lanceurs d'alerte, éducation et sensibilisation, et établissement de normes et soutien des politiques).
  - Les données de la récente enquête auprès du personnel sont troublantes, comme le reconnaît volontiers la direction. Les opinions du personnel reflétées dans les résultats de l'enquête ont des conséquences à la fois pour les efforts visant à créer un environnement de travail inclusif, ainsi que pour les grandes initiatives prises par la direction, telles que l'exercice d'alignement en cours.
  - La direction doit être félicitée pour avoir mis en lumière les défis importants que représente la création d'un environnement égalitaire, sûr et responsabilisant pour le personnel, ainsi que pour avoir pris certaines mesures pour relever ces défis. Cependant, il reste encore beaucoup de travail. Les membres de la haute direction doivent non seulement mener la transformation de la culture au sein du Secrétariat de manière générale, mais aussi transformer la culture de la haute direction elle-même. Cela signifie que les hauts responsables doivent s'assurer que chacune de leurs décisions et actions, individuelles et organisationnelles, sont à la fois irréprochables *et* perçues comme telles.
  - Comme mentionné dans l'examen sur l'ONUSIDA mené par le CCI en 2019, le Bureau de l'éthique n'est composé que d'un seul membre. Un membre du personnel supplémentaire permettrait au Bureau de l'éthique d'assurer une plus grande surveillance des questions d'éthique et d'intégrité, et de prendre des mesures appropriées.
  - Le fait que la directrice générale accepte sa part de responsabilité et celle de l'équipe de haute direction, en matière de création d'un environnement égalitaire, sûr et responsabilisant pour le personnel, doit être salué. Le CCP a un rôle essentiel à jouer en tenant la directrice exécutive, l'équipe de haute direction et l'ensemble du Secrétariat responsables de la réalisation de cet objectif.
- Rapports de l'auditeur et réponse de la direction :**
- La direction a répondu au rapport de surveillance organisationnelle par une nouvelle exigence statutaire annuelle conforme à la décision du CCP prise lors de sa 46e session, selon laquelle la directrice exécutive doit soumettre « une réponse écrite de la direction aux rapports des auditeurs externes et internes ».
  - Le document, qui sera présenté au CCP, contient une vue d'ensemble de l'audit annuel réalisé en 2020 (aussi bien interne qu'externe), la réponse de la direction aux recommandations et un aperçu des mesures prises par le Secrétariat pour renforcer davantage les contrôles internes, la responsabilité et assurer une utilisation efficace des ressources.
  - Ce document a été élaboré en collaboration avec les bureaux compétents de l'ONUSIDA, notamment les départements des ressources humaines et de l'information stratégique, et les bureaux nationaux concernés.
  - Le document est composé des sections suivantes :
    - Résumé exécutif
    - Activités d'audit externe en 2020
    - Activités d'audit interne en 2020
    - Mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs
    - Réponse de la direction aux constatations récurrentes de l'audit interne
    - Résultats des enquêtes
  - La direction réitère son engagement à renforcer les contrôles internes et reconnaît l'importance et la valeur ajoutée des recommandations des audits.
  - L'auditeur externe a émis un avis « non modifiée » ou « sans réserve » sur les états financiers de l'ONUSIDA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Celui-ci met en évidence une diminution significative du nombre de contrôles présentant un niveau élevé de risques résiduels, ainsi que l'augmentation de l'efficacité globale des contrôles internes individuels, jusqu'à 68 % en 2020 contre 50 % en 2019.
- La direction est heureuse de constater que le pourcentage de recommandations ouvertes et tardives est passé de 21 % en 2019 à 7 % en 2020.
- Des progrès significatifs ont été réalisés dans le suivi des recommandations des audits internes antérieurs. D'après le rapport des services de surveillance interne (IOS) pour l'année 2020, 4 rapports d'audit et un nombre total de 257 recommandations ont été clôturés depuis mai 2020, atteignant un taux de clôture sans précédent de 70 % (contre 153 et 100 en 2019 et 2018, respectivement).
- Le CCP sera invité à :
  - Prendre note du rapport du Bureau de l'éthique ;
  - Accepter le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2020 ;
  - Prendre note du rapport de l'auditeur interne pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2020 ;
  - Prendre note de la réponse de la direction au rapport de surveillance organisationnelle ;

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et attend avec impatience la réponse de la direction aux préoccupations reflétées dans le rapport sur l'éthique.

Le Secrétariat a souligné l'engagement de la direction à traiter les questions relatives au personnel et attend avec impatience la mise en place du comité consultatif indépendant de surveillance externe. Le Secrétariat a également noté que le rapport relatif aux ressources humaines (RH), incluant les documents de séance, constituerait un contexte important pour les questions relatives au personnel, avec une attention particulière portée sur l'impact de la COVID-19, l'alignement et l'enquête réalisée auprès du personnel.

#### **4. UBRAF 2016-2021 : Suivi des résultats et rapports financiers**

- L'UBRAF 2016-2021 fera l'objet d'une pré-réunion prévue le jeudi 17 juin.
- Le rapport de suivi des résultats (PMR) est le rapport annuel de l'ONUSIDA sur la mise en œuvre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF). Le PMR de cette année, qui sera soumis au Conseil de Coordination du Programme (CCP) lors de sa 48<sup>e</sup> réunion en juin 2021, portera sur les réalisations du Programme commun visant à aider les pays à remplir les engagements de la procédure accélérée, ce qui reste son objectif principal comme en 2020.
- Les efforts collectifs et les réalisations du Programme commun sont présentés dans les quatre documents complémentaires du PMR, un véritable ensemble de résultats multisectoriels élaborés conjointement et disponibles sous diverses formes : i) Résumé exécutif ; ii) Rapport sur les domaines de résultats et les indicateurs stratégiques ; iii) Rapport régional et national ; et iv) Rapport organisationnel. Le PMR est complété par les informations du portail Résultats et Transparence de l'ONUSIDA (<https://open.unaids.org>), notamment les rapports des 96 pays disposant d'équipes fonctionnelles conjointes des Nations Unies sur le sida, une caractéristique unique du Programme commun. Douze de ces rapports nationaux sont présentés dans le rapport de suivi des résultats (PMR) de cette année, soulignant la vaste portée multisectorielle du travail et l'accompagnement personnalisé du Programme commun aux pays et aux communautés dans des contextes épidémiques et nationaux divers.

- L'élaboration du PMR 2020 a démarré par la collecte de données dans le cadre de rapports d'exercices du Programme commun et du Secrétariat, de janvier à mars de cette année. Cette étape a ensuite été suivie par la rédaction des documents du PMR. Les versions préliminaires des documents ont fait l'objet d'un examen d'assurance de la qualité par les coordonnateurs mondiaux et points focaux des coparrainants, ainsi que des lignes directrices thématiques pertinentes du Secrétariat. Les informations qualitatives et quantitatives, incluant les indicateurs, qui figurent dans les rapports régionaux et nationaux ont été examinées et validées par les équipes conjointes régionales et nationales. Les rapports sur les domaines de résultats stratégiques (SRA) ont été examinés par les principaux organismes coparrainants sur la base de la division du travail. L'étape finale du processus d'élaboration du PMR est l'examen d'assurance de la qualité par la haute direction de l'ONUSIDA, avant la publication des documents sur la page du CCP du site Web de l'ONUSIDA et sur le portail Résultats et Transparence.
- Le rapport s'appuie sur le rapport de suivi des résultats (PMR) de l'année dernière, qui avait été salué par le CCP pour les réalisations du Programme commun et le renforcement de l'action conjointe et collaborative au niveau national, et qui avait été reconnu pour les améliorations apportées aux rapports analytiques de résultats qualitatifs et quantitatifs alignés sur les objectifs nationaux prioritaires, en mettant l'accent sur l'impact et les résultats ventilés, les domaines prioritaires qui ont pris du retard et les mesures pour y remédier, ainsi que les liens plus larges avec le Programme 2030 et la réforme des Nations Unies.
- 2020 était l'année charnière où les 10 objectifs de la procédure accélérée de la déclaration politique de 2016, relative à l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030, auraient expiré. Cela a cependant été éclipsé par l'apparition de la pandémie de COVID-19, une crise sanitaire et de développement mondiale sans précédent qui a changé le monde de façon incommensurable.
- Aider les pays à remplir les engagements de la procédure accélérée est resté l'objectif central du Programme commun en 2020, en adaptant le soutien au contexte et aux besoins des pays. Le Programme commun s'est efforcé d'inverser la tendance, en se concentrant sur la protection et le sauvetage des vies, domaines dans lesquels les progrès ont été trop lents, ainsi qu'en accordant une plus grande attention aux déterminants sociaux et structurels.
- Avec l'émergence de la pandémie de COVID-19 au début de l'année 2020, la capacité, la flexibilité et la collaboration du Programme commun, notamment avec les gouvernements, les communautés et les partenaires, ainsi que son expérience de plusieurs décennies dans la lutte contre le VIH, ont permis un transfert rapide de compétences essentielles pour faire face à la COVID-19 tout en veillant à ce que les progrès réalisés dans le domaine du VIH soient préservés. Les services complets, centrés sur les personnes et inclusifs ont été maintenus en adoptant et/ou en accélérant les approches innovantes, les mécanismes de financement ont été accélérés et l'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 et autres produits a été encouragé.
- Le Programme commun a travaillé avec les pays pour suivre les tendances en matière d'utilisation des services VIH, évaluer les perturbations et favoriser des solutions rapides, ainsi que promouvoir les innovations pour sauver des vies. Assurer la continuité du traitement pour les personnes vivant avec le VIH a été jugé prioritaire et soutenu.
- Le Programme commun a continué à fournir un soutien direct aux pays pour renforcer les programmes destinés aux personnes vivant avec le VIH, aux femmes, aux jeunes filles et aux populations clés, notamment en réduisant les obstacles juridiques et politiques, en améliorant l'accès aux services et en réduisant la stigmatisation et la discrimination, ainsi qu'en mobilisant des ressources (par exemple, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la

tuberculose et le paludisme). Malgré une période difficile, les équipes conjointes des Nations Unies sur le sida dans 96 pays, qui restent une composante unique du Programme commun, étaient fonctionnelles et ont rendu compte des efforts et des réalisations.

- Le PMR met en évidence la contribution du Programme commun aux Objectifs de développement durable (ODD) intégrés plus larges, incluant la pleine participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des Cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSCDF) au niveau national, ainsi que d'autres initiatives dirigées par les Nations Unies en vue de la réalisation du programme 2030, en tant que contributeur actif et expérimenté à la réforme des Nations Unies.
- Les organismes coparrainants ont continué à adopter des stratégies et des approches clés pour intégrer le VIH dans le mandat plus large de leurs agences et en tirer parti pour répondre efficacement au sida. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a assuré le leadership, la promotion, la coordination efficace et la responsabilité de l'accélération de la réponse mondiale au VIH.
- Le Programme commun attend avec impatience la mise en œuvre du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) qui rendra opérationnelle la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, récemment adoptée.

[Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.](#)

## **5. UBRAF 2022-2026 :**

- Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'une pré-réunion prévue le mardi 22 juin.
- Le processus d'élaboration du prochain cadre du budget et des résultats est mené conjointement avec les coparrainants.
- Le groupe de pilotage, coprésidé par le Secrétariat et le président du COC, est opérationnel depuis le début de l'année.
- Le cadre s'appuiera sur les rapports du CCP de mars.
- Lors de la 48<sup>e</sup> réunion du CCP, un cadre d'avant-projet sera présenté pour examen par le CCP. Suite à cela, l'UBRAF 2022-2026 sera finalisé et présenté lors d'une session spéciale du CCP en septembre ou octobre. Les indicateurs de l'UBRAF seront ensuite finalisés d'ici décembre.
- Une page Web sur le portail de la transparence présente une compilation de documents relatifs à la nouvelle élaboration du prochain UBRAF.
- La composition du groupe de travail sur l'UBRAF 2022-2026 a été finalisée et approuvée par la directrice exécutive et la première réunion aura lieu prochainement. Ce groupe de travail est composé d'experts qui apporteront leur soutien tout au long du processus de développement.
- Le nouvel UBRAF tracera les contours des activités de planification, de suivi et d'évaluation du Programme commun qui accompagneront la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026. Le cadre de résultats pour les cinq prochaines années sera aligné sur les trois priorités stratégiques et les dix domaines de résultats au niveau des effets.
- Il présentera les principaux changements programmatiques et organisationnels, incluant les approches visant à lutter contre les inégalités par le biais du travail du Programme commun.
- L'avant-projet présentera comment le Programme commun sera mieux adapté à ses objectifs en alignant son empreinte et en se concentrant sur les priorités et l'innovation.

- Il servira de plate-forme pour mobiliser les ressources et catalyser les efforts afin de remettre le monde sur la voie de l'éradication du sida.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et la mise en place complète du groupe de travail de l'UBRAF.

## 6. Mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines

- Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'une pré-réunion prévue le mardi 15 juin 2021.
- Ce rapport fournit une mise à jour sur les activités en matière de ressources humaines entreprises au cours des douze derniers mois.
- Le rapport sera accompagné de trois documents de séance :
  - o Rapport annuel sur les données relatives à la main-d'œuvre ;
  - o Administration par l'ONUSIDA des dossiers de justice
  - o Mesures disciplinaires et correctives de 2020
- Le document parle du contexte du rapport et de la dotation en personnel de l'ONUSIDA. Il se concentre sur trois thèmes principaux :
  - o La pandémie de COVID-19 et son impact sur le personnel (en mettant l'accent sur le bien-être du personnel et la continuité du travail)
    - Il s'agit notamment des réunions régulières d'un groupe de travail axé sur cette question, de l'amélioration des politiques de télétravail et des activités des responsables du bien-être du personnel pour soutenir le personnel pendant cette période.
  - o Intégrer les activités du plan d'action de la direction dans les activités/rapports réguliers des RH.
  - o Alignement et transformation culturelle pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie et favoriser un environnement de travail positif
- L'alignement a commencé au début de l'année 2021 et constitue une priorité de premier plan pour 2021. Le rapport, tel que rédigé, ne reflétera probablement pas l'état de notre alignement après un mois. D'ici au Conseil, d'autres décisions auront probablement été prises concernant la structure de haut niveau de l'organisation pour l'avenir.
- L'alignement est un moment difficile pour les membres du personnel qui évoluent dans une grande incertitude. Des fonds ont été alloués pour soutenir les membres du personnel qui se formeront à de nouvelles fonctions et le soutien au bien-être du personnel a été renforcé pendant cette période.
- Les rapports sur les données relatives à la main-d'œuvre indiquent que nous disposons de 725 membres du personnel au Secrétariat, dont 30 % au centre mondial et 70 % dans les bureaux nationaux et régionaux. Le rapport sur les données relatives à la main-d'œuvre est plus interactif cette année.
- L'accent mis sur les données relatives à la main-d'œuvre vise également à inclure davantage d'informations sur la représentation régionale et la représentation de genre. Le travail en étroite collaboration avec l'OMS vise à faciliter la production de rapports plus nuancés relatifs à la main-d'œuvre, en réponse à la demande du CCP.
- Une politique de délégation de pouvoirs est en cours d'élaboration pour soutenir la gestion matricielle, qui est un résultat attendu de l'alignement.
- Le département des RH a commencé à changer en interne pour compléter l'alignement plus large par l'externalisation du travail transactionnel et la nomination de responsables des RH dans les bureaux régionaux.



- Le centre d'évaluation des directeurs de pays de l'ONUSIDA (UCD) a été mis en place en 2020 et deux sociétés de recrutement externes ont travaillé à la nomination de fonctionnaires de haut niveau.
- L'enquête auprès du personnel a été menée en novembre 2020 par une agence externe afin de garantir la préservation des meilleures pratiques et de l'indépendance tout au long du processus. L'analyse comparative des résultats a également été soutenue.
- Les résultats étaient mitigés :
  - o Les membres du personnel ont des relations de travail positives avec leurs superviseurs directs.
  - o Il existe une plus grande sensibilisation à l'égard de la manière de signaler les problèmes de mauvais comportement, de harcèlement, etc.
  - o Il existe un manque de confiance dans l'équipe de haute direction.
  - o Certains groupes ont indiqué une expérience moins positive que leurs homologues.
- Des assemblées générales ont été organisées au niveau régional et au centre mondial, et des travaux ont été menés avec les équipes individuelles pour discuter de ces résultats et de la manière d'améliorer les environnements de travail à travers des actions clés pour résoudre les problèmes. Ce travail est toujours en cours.
- La transformation culturelle s'appuie sur le plan d'action de la direction :
  - o Changements relatifs à la politique de recrutement
  - o Mise en œuvre d'une nouvelle politique en matière d'abus et de mauvaise conduite
  - o Renforcement de la résolution informelle et la prévention des conflits
- Diminution des cas de révision administrative formelle (7 contre 15 l'année dernière)
- Le perfectionnement du personnel et la gestion des résultats se poursuivent avec de nouvelles formations et un soutien pour assurer des retours qualitatifs et constructifs à 360 degrés.
- Un programme ambitieux d'initiatives à déployer au cours de l'année à venir, qui aboutira à une nouvelle stratégie de l'ONUSIDA axée sur les personnes et qui couvrira la période 2022-2026.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et l'immense charge de travail pour cette année, et a réitéré l'importance de l'engagement des coparrainants dans le processus d'alignement.

## 7. Déclaration de l'Association du personnel de l'ONUSIDA (USSA) :

- Ce point de l'ordre du jour sera examiné lors de la pré-réunion prévue le mardi 15 juin 2021.
- La déclaration du président de l'USSA est en cours d'élaboration grâce aux données issues de l'enquête annuelle de l'Association du personnel et grâce à une consultation approfondie des membres de l'USSA, du personnel qui n'est pas membre de l'USSA et des réseaux des différents membres du Comité exécutif de l'USSA.
- L'enquête annuelle de l'Association du personnel a enregistré l'un des taux de réponse les plus élevés.
- Ces consultations comprennent une série d'assemblées générales régionales que l'USSA organisera dans chaque région pour discuter des préoccupations et des problèmes du personnel.
- En préparation des assemblées générales actuellement en cours (et qui doivent être terminés d'ici à la troisième semaine de juin), l'USSA mène également des enquêtes sur

l'alignement afin d'identifier les questions sensibles et les préoccupations actuelles du personnel.

- Ces problématiques actuelles autour desquelles s'articuleront les déclarations écrites et orales du président de l'USSA sont les suivantes :
  - o L'impact du processus d'alignement sur le personnel et la manière dont le niveau d'information, de communication et d'adhésion aux politiques de l'ONUSIDA dans le processus décisionnel actuel de la direction entraîne des perceptions négatives et affecte le bien-être mental et physique des membres du personnel ;
  - o Le niveau actuel d'engagement et de coopération entre l'USSA et la direction, ainsi que les réussites et les défis associés ; et
  - o Les problématiques persistantes relatives à la santé et au bien-être du personnel ainsi qu'à la civilité/aux abus sur le lieu de travail, axées autour de la pandémie de COVID19 et du point de décision de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP.

Le Bureau a remercié le président de l'Association du personnel pour cette mise à jour et a demandé que la présentation verbale soit alignée sur le document posté sur le site Web, afin de permettre aux membres du CCP d'émettre des déclarations précises, basées sur le contenu des documents du CCP mis en ligne.

#### **8. Suivi du segment thématique sur le cancer du col de l'utérus et le VIH :**

- Le suivi du segment thématique sur le cancer du col de l'utérus et le VIH est un résumé des présentations et des discussions du segment thématique lors de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP. En outre, il existe une série de points de décision proposés à examiner.
- Le Bureau a reçu le rapport et les points de décision proposés avant la réunion.
- Le segment thématique du CCP a souligné que le cancer du col de l'utérus et le VIH sont inextricablement liés. Ces deux maladies sont liées aux inégalités et aux disparités en matière de santé, entre et au sein des pays et communautés.
  - o Les femmes vivant avec le VIH ont un risque six fois plus élevé de développer un cancer invasif du col de l'utérus et de le développer à un âge plus jeune que les femmes séronégatives.
  - o Le cancer du col de l'utérus est entièrement évitable et curable.
  - o Le segment thématique a également recommandé une série d'actions qui sont cruciales pour sauver la vie des femmes et jeunes femmes. Les points de décision préliminaires ont été élaborés autour des actions recommandées pour faire progresser l'intégration des services de lutte contre le VIH et le cancer du col de l'utérus, conformément aux actions prioritaires de la stratégie mondiale.

Le Bureau a examiné les points de décision préliminaires et a convenu de soumettre tout autre commentaire par écrit après la réunion du Bureau. Le président finalisera le rapport, qui sera ensuite publié.

#### **9. Mise à jour sur la réponse au VIH pour les populations migrantes et mobiles**

- Ce point de l'ordre du jour sera examiné lors de la pré-réunion prévue le mardi 15 juin 2021.
- Rapport de mise à jour faisant suite aux décisions du CCP de décembre 2018. Sous la supervision et l'orientation générales de l'équipe humanitaire, une équipe de consultants multidisciplinaires a effectué une recherche documentaire, une analyse juridique complétée par une analyse des données.

- Les questionnaires élaborés et traduits en français et en espagnol ont été distribués dans plus de 40 pays avec une représentation géographique dans chaque région. Des questionnaires distincts ont été préparés sur les différentes populations mobiles et les différentes entités nationales et communautaires, et des réponses ont été reçues des agences gouvernementales, des institutions nationales et des ONG. Plus de 25 pays ont répondu, incluant les suivants qui siègent actuellement au CCP : Tunisie, Brésil, Thaïlande.
- Les coparrainants ont participé à la fourniture de la documentation et à la révision du projet (HCR, PAM, PDNU, UNFPA, UNODC, BM, OIT, OMS).
- L'OIM et la FICR, disposant tous deux d'un protocole d'accord avec l'ONUSIDA, ainsi que le Groupe mondial sur la migration, ont été impliqués tout au long du processus afin de fournir des informations. Le HCDH a également fourni de précieux commentaires sur le projet final.
- Les populations migrantes, réfugiées, affectées par les crises et autres populations mobiles risquent d'être laissées pour compte en matière de réponses au VIH. *Pour mettre fin au sida*, il est essentiel de veiller à ce que ces populations soient incluses dans les réponses nationales, régionales et mondiales au VIH, quel que soit leur statut juridique.
- Au sein des populations migrantes, réfugiées, affectées par des crises et des autres populations mobiles, il existe des populations spécifiquement vulnérables, selon la situation : les migrants en situation irrégulière ; les membres des populations clés ; les adolescentes, les jeunes femmes et les jeunes hommes ; les enfants, en particulier les enfants migrants non accompagnés et les orphelins ; les personnes handicapées ; les victimes de la traite des êtres humains ; les victimes de la violence, en particulier de la violence sexuelle et sexiste (incluant les violences sexuelles commises en période de conflit) ; et les populations sous-alimentées. Toutes ces populations ont besoin de services adaptés et de qualité.
- Les données manquent sur les intersections entre le VIH et la mobilité, en partie parce que ces populations sont « invisibles », en partie parce qu'il n'y a pas assez de ressources ou de volonté politique, en partie parce que les agences des Nations Unies n'utilisent pas de régions comparables dans leurs analyses, etc.
- Des réponses nationales, régionales et mondiales sont nécessaires car la mobilité et le VIH traversent les frontières.
- La participation de la communauté aux réponses est essentielle, tout comme les services de protection sociale qui renforcent la résilience et protègent la santé physique et mentale.
- Recommandations clés :
  - Engagement accru, plaidoyer en faveur des ressources et renforcement de la coopération (de la part des États membres, du Programme commun et de la société civile) au programme.
  - Renforcement de la coopération en matière de données, incluant l'harmonisation ; l'attention portée aux « populations invisibles » (telles que les populations clés, les victimes de la traite des êtres humains et les migrants en situation irrégulière). Un soutien et un financement sont nécessaires pour accroître les efforts de collecte, d'analyse et d'harmonisation des données afin d'améliorer les données comparables relatives au VIH et à la mobilité aux niveaux régional, national et mondial et de fournir de meilleurs services aux migrants, aux réfugiés, aux personnes touchées par une crise et aux autres populations mobiles.
  - La nouvelle stratégie de l'ONUSIDA inclut des recommandations et des objectifs pour les « réfugiés et les migrants vulnérables ». Il doit s'agir d'un programme commun, mis en œuvre et surveillé avec des ressources adéquates.
  - Renforcer les partenariats, avec les coparrainants ; l'OIM ; la FICR, le CICR, le HCDH et d'autres ONGI ; la société civile, les communautés et le secteur privé.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour.

**2. Mise à jour sur la mise à jour, Segment thématique lors de la 48e réunion du CCP : COVID-19 et HIV : pérenniser les acquis en matière de VIH et reconstruire des réponses au VIH meilleures et plus équitables.**

- Les termes de référence de cette note conceptuelle ont été préparés par le bureau du CCP, en suivant les procédures pour les segments thématiques du CCP.
- Un groupe de travail du CCP a été mis en place pour superviser l'élaboration de la note d'information et de l'ordre du jour de cette note d'information du segment thématique. Le groupe de travail a examiné le résumé annoté et examinera les versions et ordres du jour préliminaires ultérieurs, avec la possibilité de contribuer et de proposer des panélistes/intervenants.
- L'objectif de ce document est de fournir une vue d'ensemble des progrès réalisés en matière de réponse face aux pandémies de COVID-19 et de VIH depuis décembre 2020, d'analyser les enseignements tirés et, sur la base de ces résultats, de réfléchir à la manière de construire des réponses au VIH meilleures et plus justes.
- La pandémie de COVID-19 a connu plusieurs phases de baisse et de hausse des taux d'infection. Les objectifs de la procédure accélérée de lutte contre le VIH n'ont pas été atteints en partie en raison des impacts de la COVID-19. La collision des pandémies continuera à exiger toute notre attention, nos efforts et notre financement.
- La COVID-19 continue d'avoir un impact sur les services essentiels de santé et de lutte contre le VIH, y compris les services de santé mentale et de lutte contre la violence sexiste. La pandémie continue de creuser les inégalités entre les pays en ce qui concerne l'accès aux vaccins, aux produits thérapeutiques et aux diagnostics, ainsi que les inégalités au sein des pays, où les femmes ont été le plus durement touchées. Les populations clés et vulnérables, les personnes vivant dans des logements précaires, les migrants et les prisonniers continuent d'être plus exposés, plus discriminés et susceptibles de ne pas avoir accès aux services de santé et de protection sociale.
- Cependant, la COVID-19 a également offert une chance de transformer cette crise en une opportunité : en faisant avancer des politiques efficaces qui manquaient de dynamisme dans leur mise en œuvre, comme la distribution sur plusieurs mois (MMD) et la prestation de services différenciés ; en faisant avancer les innovations et la prestation de services flexibles comme les plateformes virtuelles, les tests à domicile ; en rendant notre infrastructure plus efficace, par exemple à travers l'utilisation des diagnostics du VIH et de la tuberculose, des infrastructures de laboratoire et des écosystèmes communautaires pour lutter contre la COVID-19.
- Nous avons également tiré d'importantes leçons, notamment sur la nécessité de la solidarité entre et au sein des pays dans un monde globalisé et interconnecté ; sur la nécessité pour les professionnels de la santé de travailler main dans la main avec les communautés et les responsables politiques pour instaurer la confiance et lutter contre la désinformation ; sur la nécessité d'apporter des réponses complexes à des problèmes complexes qui répondent aux besoins d'une personne de manière holistique à travers les services de santé, le bien-être mental et la protection sociale.
- Nous pouvons nous appuyer sur ces expériences et ces enseignements pour mettre en place des systèmes de préparation et de réponse au VIH et aux pandémies plus efficaces et plus équitables : en repensant des systèmes de prestation flexibles, adaptables et axés sur la technologie ; en plaidant en faveur d'investissements adéquats dans la préparation

et la réponse au VIH, à la santé et aux pandémies, accessibles à tous ceux qui en ont besoin sans charge financière excessive, et en donnant aux communautés et aux patients les moyens d'agir, comme la pierre angulaire de chaque aspect d'une réponse multisectorielle en matière de santé, de genre et de bien-être socio-économique.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et attend avec impatience le segment thématique.

### **3. Autres sujets**

Aucun autre sujet n'a été soulevé et le président a clos la réunion.

---

## **Résumé - 2 juin 2021**

### **1. Points de décision pour le suivi du segment thématique de la 47<sup>e</sup> réunion du CCP**

Le président a remercié les participants pour leurs commentaires sur les points de décision préliminaires pour le suivi du segment thématique de la 47<sup>e</sup> réunion. Avant la discussion du Bureau, des points de décision révisés ont été soumis au Bureau. Le président a noté que, lors de l'examen des points de décision, la priorité a été donnée à la prise de décision simple et concise, comme convenu par le Conseil pour la prise de décision virtuelle. Le Secrétariat a lu les points de décision proposés.

Les membres du Bureau ont remercié le Président et le Secrétariat pour le travail de consolidation des commentaires et de proposition de points de décision révisés. Le Bureau est parvenu à un consensus sur le libellé proposé et le Président a demandé au Secrétariat de publier le document final.

### **2. Autres sujets**

Le Secrétariat a fait le point sur la mise en place du Comité consultatif indépendant de surveillance externe. Le contrat du cabinet de recrutement était sur le point d'être finalisé et la société allait bientôt commencer son travail. Pour lancer la recherche, le cabinet rencontrerait la directrice exécutive et le Bureau du CCP pour obtenir des conseils et de la transparence.

Les membres du Bureau se sont félicités de cette mise à jour et se réjouissent de rencontrer le cabinet de recrutement.

*[Fin du document]*